

Du registre aux délibérations du Conseil communal, il a été extrait ce qui suit :

Séance publique du 02 décembre 2024

Présents : Mme LIEGEOIS, Bourgmestre-Présidente ;
M. STREBELLE, M. PATERNOTTE, Mme SIRAUT, Echevins ;
Ms. NIEZEN, THYS, REDOTTE, TODARO, DUPRIEZ, Mmes KESSELS et DE
BROYER, M. DE VISCH, Conseillers.
M. ROLIN, Conseiller et Président du CPAS sortant.
Mme KOWALSKA, Directrice générale - Secrétaire.

OBJET 10 : Déclarations individuelles d'apparementement – Prise d'acte.

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment les articles L1123-1 (Groupes politiques), L1234-2 (ASBL), L1522-4 (Associations de projet), L1523-15 (Intercommunales), etc. ;

Vu aussi l'article 148 du Code wallon du logement et les statuts des sociétés de logement auxquelles la Commune de Brugelette adhère ;

Vu la composition des groupes politiques au sein du Conseil communal de Brugelette, soit : « PS », « Les Engagés », « MR », et « Écolo » ;

Considérant que les élus des listes « PS », « MR », « Les Engagés », « Écolo » sont automatiquement reliés à leurs listes nationales wallonnes et qu'ils confirment vouloir rester attachés, respectivement, à leur liste, tandis que les élus des listes X, Y et Z peuvent déposer une déclaration d'apparementement ;

Considérant que les Conseillers élus suivants ont déposé une déclaration d'apparementement auprès du Secrétariat communal :

- Mme Isabelle LIEGEOIS - Bourgmestre - Les Engagés ;
- M. Géry PATERNOTTE - Deuxième échevin – MR ;
- Mme Cindy SIRAUT - Troisième échevine - Les Engagés ;
- M. Raoul ROLIN - Conseiller communal – PS ;
- M. Fabrice DUPRIEZ - Conseiller communal – PS ;
- M. Michel NIEZEN - Conseiller communal - Les Engagés ;
- M. Luigi TODARO - Conseiller communal - Les Engagés ;
- Mme Emerence KESSELS - Conseillère communale - Les Engagés ;
- Mme Valérie DE BROYER - Conseillère communale - Les Engagés ;
- M. Fabrice DE VISCH - Conseiller communal – MR ;

Considérant que les Conseillers élus suivants n'ont pas déposé une déclaration d'apparementement auprès du Secrétariat communal :

- M. Didier STREBELLE – Premier échevin - Non apparementé ;
- M. Michaël REDOTTE – Conseiller communal - Non apparementé ;
- M. Kevin THYS – Conseiller communal - Non apparementé ;

En conséquence, le Conseil communal :

Article 1^{er} : Prend acte des déclarations d'apparement suivantes :

- Mme Isabelle LIEGEOIS - Bourgmestre - Les Engagés ;
- M. Géry PATERNOTTE - Deuxième échevin – MR ;
- Mme Cindy SIRAUT - Troisième échevine - Les Engagés ;
- M. Raoul ROLIN - Conseiller communal – PS ;
- M. Fabrice DUPRIEZ - Conseiller communal – PS ;
- M. Michel NIEZEN - Conseiller communal - Les Engagés ;
- M. Luigi TODARO - Conseiller communal - Les Engagés ;
- Mme Emerence KESSELS - Conseillère communale - Les Engagés ;
- Mme Valérie DE BROYER - Conseillère communale - Les Engagés ;
- M. Fabrice DE VISCH - Conseiller communal – MR.

Article 2 : Charge le Collège communal de publier ces déclarations sur le site internet de la Commune.

Article 3 : Charge le Collège communal de transmettre la composition des groupes politiques du Conseil communal de Brugelette, avec les déclarations d'apparement aux institutions suivantes (liste non exhaustive) :

- aux intercommunales ;
- aux sociétés de logement ;
- aux associations sans but lucratif pluricommunales ;
- à la Tutelle régionale (Service Public de Wallonie).

PAR LE CONSEIL COMMUNAL,

La Secrétaire,
(s) Karolina KOWALSKA

La Présidente,
(s) Isabelle LIEGEOIS

Pour expédition conforme, délivré à Brugelette, en date du 6 décembre 2024.

La Directrice générale,

Karolina KOWALSKA



La Bourgmestre,

Isabelle LIEGEOIS